



Communiqué de presse

Interdiction d'accès à la Palestine d'une délégation française engagée dans la coopération décentralisée

Paris, le 27 avril 2025

En coordination avec le Consulat général de France à Jérusalem, une délégation de 50 représentants des collectivités – composée de maires, de présidents de départements et d'adjoints en charge des relations internationales – coordonnée par Cités Unies France, devait mener une mission en Palestine du 30 avril au 4 mai 2025. Elle rassemblait de nombreuses autorités locales engagées de longue date dans des partenariats de coopération décentralisée avec leurs homologues palestiniens, notamment Ancenis-Saint-Géréon, Bagnolet, Bobigny, Cergy, Colombes, Corbeil-Essonnes, Gennevilliers, Grenoble, Grigny, La Courneuve, Montpellier, Montreuil, Morlaix Communauté, Nanterre, Nantes, Rezé, Saint-Brieuc, Sevrans, Strasbourg, Lille, ainsi que les départements de Loire-Atlantique, de Seine-Saint-Denis et de l'Aude.

Cette mission visait à relancer les coopérations existantes avec les collectivités palestiniennes de Cisjordanie, dans le cadre d'une action solidaire engagée depuis la signature des accords d'Oslo. Ces partenariats, construits depuis plus de 30 ans, soutiennent des projets en faveur de la jeunesse, du développement local et de la promotion des valeurs universelles de paix et de solidarité, malgré les entraves imposées par l'occupation militaire.

Des rencontres étaient également prévues avec des acteurs de la société civile israélienne engagés pour la défense des droits humains, comme B'Tselem et Breaking the Silence.

À 48 heures du départ, les autorités israéliennes ont refusé l'accès de la délégation, compromettant ainsi une initiative pacifique reconnue et soutenue de longue date.

Cités Unies France et les élus concernés regrettent profondément cette décision, qui prive les populations palestiniennes d'un soutien précieux et affaiblit une coopération internationale exemplaire. Ils soulignent que ces partenariats, moteurs d'espoir et de dialogue, ont contribué depuis trois décennies à l'ancrage d'une culture de paix.

La révocation soudaine des autorisations d'entrée est perçue comme une atteinte aux engagements diplomatiques et au respect des mandats républicains des élus français. Elle appelle une réponse claire et ferme des plus hautes autorités de la République.

Les collectivités françaises mobilisées réaffirment leur appel à la reconnaissance officielle de l'État palestinien par la France, aux côtés de l'État israélien. Elles saluent les avancées en cours, les considérant comme un geste fort en faveur des principes fondamentaux de démocratie, du respect du droit international, des résolutions des Nations Unies, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Enfin, elles exhortent le Président de la République, Emmanuel Macron, à intervenir auprès des autorités israéliennes afin de permettre la reprogrammation rapide de cette mission de coopération.